

L'Observatoire Economique et Social

Les effectifs d'allocataires de minima sociaux ont baissé de 3,2% au régime agricole entre le 30 juin 2004 et le 30 juin 2005

Au 30 juin 2005, le régime agricole compte 56 789 bénéficiaires de l'un des minima sociaux que sont le Revenu Minimum d'Insertion (RMI), l'Allocation de Parent Isolé (API) et l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). Les effectifs sont en diminution de 3,2% par rapport au 30 juin 2004. Parmi ces allocataires, 37 510 sont salariés et 19 279 non-salariés, en baisse respectivement de 0,5% et 8% entre juin 2004 et juin 2005.

Au régime agricole, 58% des bénéficiaires de minima sociaux perçoivent l'AAH

L'effectif des personnes touchant l'AAH s'élève à 32 934, en baisse de 1,9% par rapport à juin 2004 et concerne 32 101 familles. Leur part parmi les bénéficiaires de minima sociaux augmente légèrement et s'établit à 58% contre 57,2% en juin 2004.

Les bénéficiaires de l'AAH salariés sont 20 870, en légère hausse de 0,7% et les bénéficiaires non salariés sont 12 064, en diminution de 6,0% (tableau 1).

Le nombre de bénéficiaires du RMI s'élève à 22 635 au 30 juin 2005, en baisse de 5% par rapport à juin 2004 et représente 39,9% des allocataires de minima sociaux dont 15 625 salariés (-1,9%) et 7 010 non-salariés (-11,1%).

Au 30 juin 2005, les bénéficiaires de l'API sont au nombre de 1 220, en diminution de 5,5% par rapport à juin 2004, et se répartissent entre 1 015 chez les salariés (-4,6%) et 205 parmi les non-salariés (-9,7%). Les bénéficiaires de l'API représentent 2,1% des bénéficiaires de minima sociaux du régime agricole.

Tableau 1
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES DE MINIMA SOCIAUX

Régime de l'allocataire	30/06/2004	30/06/2005	évolution entre juin 2004 et juin 2005
AAH	33 559	32 934	-1,9%
RMI	23 814	22 635	-5,0%
API	1 291	1 220	-5,5%
Ensemble	58 664	56 789	-3,2%

En incluant les ayants droits (enfants et conjoints de bénéficiaires), 107 807 personnes sont couvertes par les minima sociaux au 30 juin 2005 contre 112 159 au 30 juin 2004, soit une diminution de 3,9%.

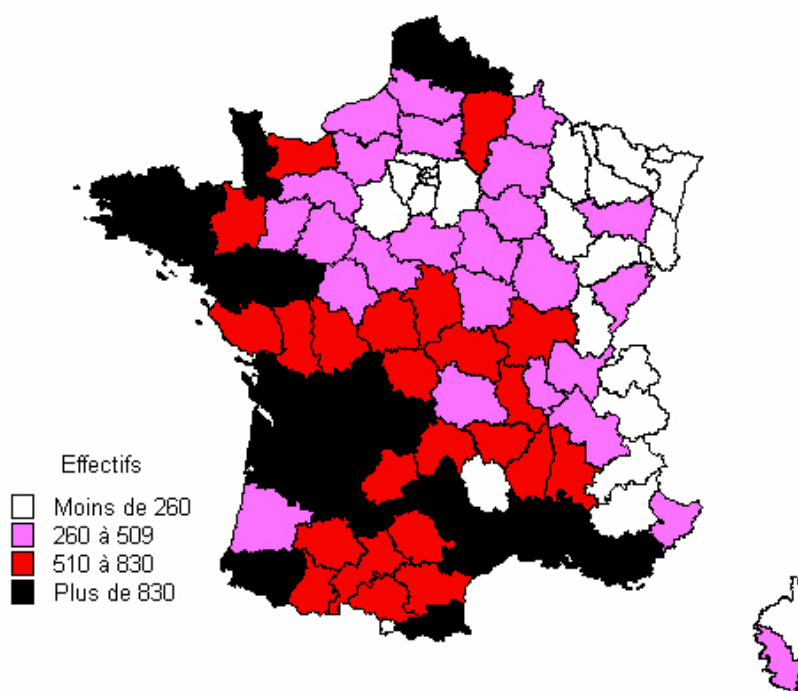
La population couverte au régime des salariés est de 69 268 et de 38 539 au régime des non-salariés, en baisse respectivement de 0,8% et 9,0%.

Au régime agricole, dix-huit départements concentrent à eux seuls la moitié des allocataires de minima sociaux

Sur les quatre-vingt seize départements étudiés, dix-huit d'entre eux ont entre 1 000 et 1 953 allocataires de minima sociaux, soit un total de 23 502 bénéficiaires alors que le régime agricole en dénombre 56 789. Les allocataires de minima sociaux sont les plus nombreux dans les régions : Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine et Languedoc-Roussillon.

A l'opposé, ils sont moins nombreux sur toute la façade est ainsi qu'en Île-de-France (carte 1).

Carte 1
REPARTITION DEPARTEMENTALE DES ALLOCATAIRES DE MINIMA SOCIAUX – AU 30 JUIN 2005



France entière : 56 789

Source : MSA

Le régime agricole recense 32 934 allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés

Les allocataires salariés de l'AAH se répartissent entre 11 946 hommes (+1,4%), soit 57,2% de l'ensemble des salariés contre 56,9% en juin 2004 et, 8 924 femmes (-0,2%) représentant 42,8% des salariés contre 43,1% en juin 2004.

Chez les non-salariés, la population masculine est de 3 153 personnes (-2,0%), soit un poids de 26,1% sur l'ensemble des non-salariés, leur part était de 25,1% en juin 2004. Les femmes bénéficiaires de l'AAH sont 8 911 (-7,3%) et représentent 73,9% des non-salariés, leur part était de 74,9% en juin 2004.

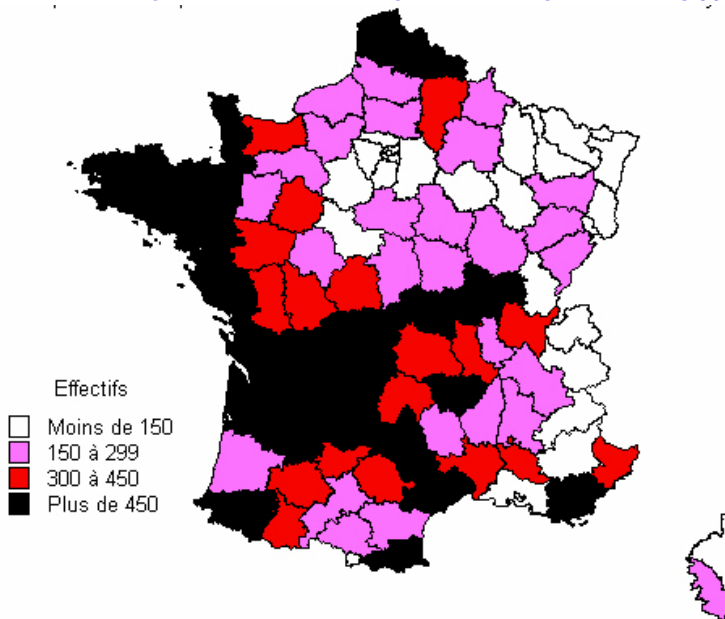
En incluant les ayants droits, le nombre de personnes couvertes par l'AAH est de 56 503 personnes, en baisse de 2,2% par rapport à juin 2004, dont 33 389 en salariés (+0,7%) et 23 114 en non-salariés (-6%).

Une part importante de bénéficiaires de l'AAH sur la façade Atlantique

Au niveau géographique, les attributaires de l'AAH sont nombreux sur la façade Atlantique : huit départements recensant plus de 450 allocataires de l'AAH totalisent à eux seuls presque 20 % des bénéficiaires de l'AAH du régime agricole.

Le Limousin, le Nord-Pas-de-Calais et des départements comme l'Aveyron, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, le Lot ou la Dordogne comptent également de nombreux allocataires de l'AAH (carte 2).

Carte 2
REPARTITION DEPARTEMENTALE DES BENEFICIAIRES DE L'AAH AU 30 JUIN 2005



France entière : 32 934

Source : MSA

En juin 2005, la proportion de femmes allocataires du RMI au régime agricole progresse pour atteindre 30%

Au régime agricole, la part des hommes bénéficiaires du RMI est de 69,7% en juin 2005 au lieu de 71,0% en juin 2004. La proportion de femmes allocataires du RMI est de 30,3% pour 29% il y a un an.

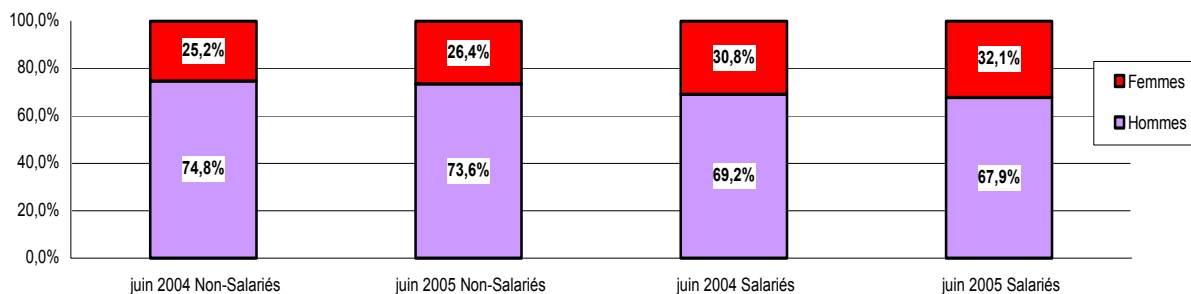
Les allocataires salariés touchant le RMI sont au nombre de 15 625 (-1,9%). La population masculine des salariés est passée de 11 016 à 10 604 allocataires, soit une diminution de 3,7%.

Les femmes salariées sont 5 021, elles étaient 4 911 en juin 2004, soit une hausse de 2,2%.

Les personnes non salariées touchant le RMI sont au nombre de 7 010, en baisse de 11,1% par rapport à juin 2004, en raison essentiellement de l'arrivée à terme des droits au RMI dérogatoire accordé pour une période de 12 mois maximum aux non-salariés sinistrés par la sécheresse de l'été 2003.

En juin 2005, les hommes non salariés bénéficiaires du RMI sont 5 162, ils étaient 5 896 en juin 2004 (-12,4 %). La population féminine décroît de 7,2%, passant de 1 991 à 1 848 femmes (graphique 1).

Graphique 1
REPARTITION (EN %) DES HOMMES ET DES FEMMES BENEFICIAIRES DU RMI SELON LE REGIME AGRICOLE EN JUIN 2004 ET JUIN 2005



Source : MSA

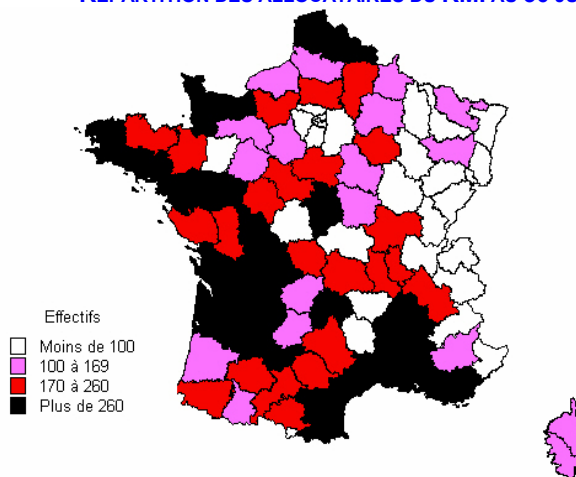
Les allocataires du RMI sont les plus nombreux autour du pourtour méditerranéen

C'est dans le sud de la France que le nombre de bénéficiaires du RMI est le plus important, notamment dans les départements du Var, Vaucluse, Drôme, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault, Aude et Pyrénées-Orientales.

La région Nord-Pas-de-Calais, une partie de la région Aquitaine, les départements du Finistère, Morbihan, Maine-et-Loire, Charente-Maritime et Tarn-et-Garonne recensent également des effectifs importants de bénéficiaires du RMI.

L'ensemble de ces 18 départements dénombre plus de 50% des allocataires du RMI du régime agricole (carte 3).

Carte 3
REPARTITION DES ALLOCATAIRES DU RMI AU 30 JUIN 2005



France entière : 22 635

Source : MSA

En incluant les ayants droit, c'est-à-dire les enfants et conjoints de bénéficiaires, 47 877 personnes sont couvertes par le RMI (50 832 en juin 2004), dont 33 003 salariés et 14 874 non-salariés. Les ayants droits des allocataires RMI sont au nombre de 25 242, ce qui représente 52,7% des personnes bénéficiant du RMI, ce pourcentage est sensiblement le même chez les salariés et les non-salariés.

Plus de quatre bénéficiaires de l'Allocation de Parent Isolé sur cinq sont des salariés

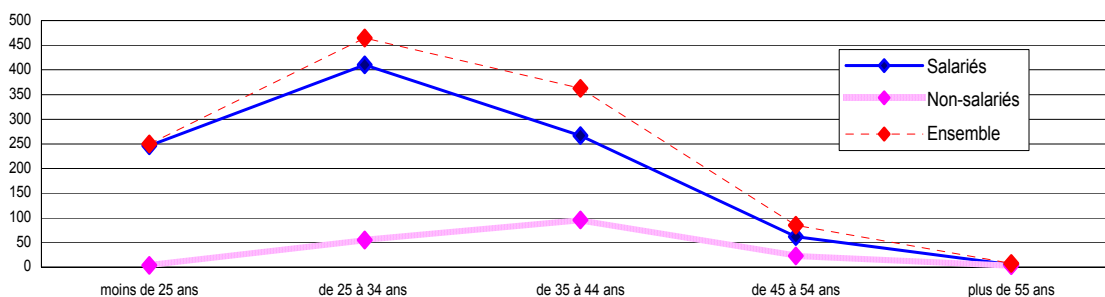
Les allocataires d'API sont principalement des salariés. Avec 1 015 bénéficiaires, les salariés représentent 83,2% de l'ensemble des bénéficiaires de l'API alors qu'ils ne sont que 205 non-salariés soit 16,8%.

Les mères isolées sont au nombre de 1 171 et représentent 96% de l'ensemble des allocataires de l'API, les hommes sont 49, soit 4% des bénéficiaires, ces chiffres sont en baisse respectivement de 5,1% et 14,0% par rapport à juin 2004

Sur l'ensemble du régime agricole, la classe d'âge la plus représentée chez les femmes est celle des 25 à 34 ans. (graphique 2).

Au régime des salariés, c'est également parmi cette tranche d'âge que les femmes sont les plus nombreuses.

Graphique 2
REPARTITION PAR CLASSE D'ÂGE DES FEMMES BÉNÉFICIAIRES DE L'API AU 30 JUIN 2005

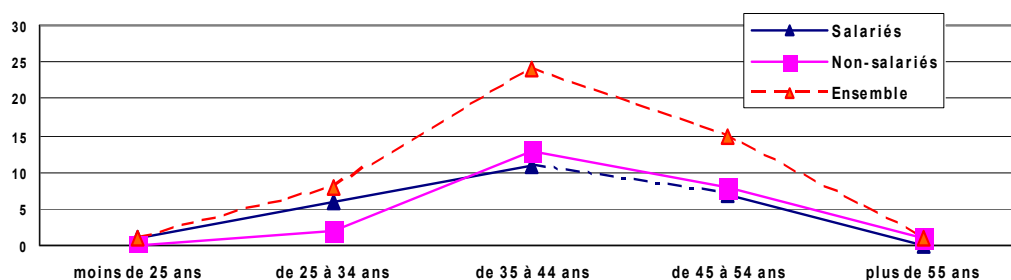


Source : MSA.

Chez les non-salariés, 53% des femmes touchant l'API ont entre 35 et 44 ans.

Chez les hommes, c'est également la tranche d'âge des 35 à 44 ans qui est la plus représentée parmi les allocataires de l'API et cela dans les deux régimes agricoles (graphique 3).

Graphique 3
REPARTITION PAR CLASSE D'AGE DES HOMMES BENEFICIAIRES DE L'API AU 30 JUIN 2005



Source : MSA

En incluant les enfants, le nombre de personnes couvertes par l'API est de 3 427 personnes (-3,8% par rapport à juin 2004), dont 2 876 salariés et 551 non-salariés.

Les enfants, au nombre de 2 207, représentent 64,4% de l'ensemble des personnes bénéficiant de la couverture de l'API, ce pourcentage est sensiblement le même chez les salariés et les non-salariés

Sigles cités :

- AAH : Allocation aux adultes handicapés.
- API : Allocation de parent isolé.
- RMI : Revenu minimum d'insertion.